

Du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 décembre 2009

Éveil Lumière de Philips :  
Ne vous faites plus réveiller,  
éveillez-vous !

NOUVEAU



**TESTEZ CE PRODUIT PENDANT 30 JOURS**

si vous n'êtes pas satisfait  
**vous êtes 100% remboursé\*\***

\*\* Conditions de l'offre sur  
[www.philips.fr/eveil-lumiere](http://www.philips.fr/eveil-lumiere)

**PHILIPS**  
sense and simplicity\*

\* Du sens et de la simplicité

Du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 31 décembre 2009

## Satisfait ou Remboursé !

Comment vous faire rembourser si vous n'êtes pas satisfait de votre Éveil Lumière Philips.

**RÉFÉRENCES CONCERNÉES :** Eveil Lumière HF3475 ou HF3476, acheté entre le 01 septembre 2008 avant et le 31 décembre 2009 inclus.

Pour vous faire rembourser, si vous n'êtes pas satisfait de votre Éveil Lumière Philips, **ENVOYEZ :**

- L'original de votre ticket de caisse/facture en entourant la date d'achat de votre Eveil Lumière (entre le 01 septembre 2008 et le 31 décembre 2009 inclus) et le prix du produit,
- Votre Éveil Lumière dans son emballage d'origine (le code barre ne doit pas être découpé), en parfait état, avec son certificat de garantie, le mode d'emploi et tous les accessoires,
- Le formulaire ci-dessous complété en lettres majuscules mentionnant IMPÉRATIVEMENT les raisons de votre insatisfaction.,
- Un RIB (relevé d'identité bancaire).
- Tous ces éléments en recommandé avec accusé réception dans un délai de 30 jours ouvrés à compter de la date d'achat, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

CUSTOM PROMO N° 10437  
OFFRE PHILIPS SATISFAIT OU REMBOURSE EVEIL LUMIERE  
13102 ROUSSET CEDEX

Toute précaution devra être prise afin que l'emballage soit bien scellé et protégé pour éviter les pertes ou les dommages lors du transport. Nous nous réservons le droit de déduire du remboursement les coûts dus à la perte ou au mauvais état du produit.

**IMPORTANT** Pour tout problème technique concernant votre produit, vous devez vous rendre chez votre revendeur.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations nominatives vous concernant en écrivant à l'adresse de l'opération. Si votre demande est complète, vous recevrez votre remboursement par virement sous 60 jours environ après réception de votre Eveil Lumière. Sera considérée comme nulle toute demande illisible, incomplète, expédiée après la date limite et/ou non accompagnée des pièces requises. Remboursement des frais d'envoi sur simple demande jointe à votre Eveil Lumière. Offre limitée à une demande par foyer (même nom et/ou même adresse et/ou même RIB) et non cumulable avec d'autres offres en cours sur les mêmes références de produits. Cette offre est valable en France métropolitaine uniquement.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter notre Service Consommateurs au **0821 611 655** (0,09 € TTC/min) ou connectez-vous sur le site **www.philips.fr/eveil-lumiere**.

Expliquez brièvement les raisons de votre insatisfaction.

\_\_\_\_\_

Date d'achat : \_\_\_\_\_ Magasin : \_\_\_\_\_

Votre nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

N° de téléphone (pour vous joindre en journée) : \_\_\_\_\_